

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE DE MEYMAC
Nombre de conseillers en exercice : 19

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq,
Le quatre mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARIN, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Lionel ROUSSET, Violette JANET-WIOLAND, Corine BRINDEL, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Procurations : Alain VERMOREL à Lionel ROUSSET, Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI,

Date de la convocation : 26 février 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

DELIBERATION N° 2025-01-05-B - LOTISSEMENT DE LA GARENNE
Approbation de cession de parcelles

Philippe BRUGERE indique que des habitants de Meymac ont écrit, après visite sur place, leur volonté d'acquérir les parcelles n°6 et n°8 du Lotissement communal d'une superficie respectivement de 609 m² au prix de 7.308 € TTC, et de 729 m² au prix de 8.748 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**,

APPROUVE la cession des lots n°6 et n°8 à M & Mme CALLIOGLU au prix de 7.308 € TTC pour le premier, et 8.748 € TTC pour le second

DECIDE que cette cession sera réalisée sous acte notarié (Etude de Me VIGNAL), les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur,

AUTORISE le Maire à signer tous les actes permettant de finaliser cette cession

Pour extrait certifié conforme

Meymac, Le 04 Mars 2025

Le Maire,

La Secrétaire de séance,



Marie-Hélène CHAUQUET



Philippe BRUGERE



Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20250310-2025-01-05-B-AI
Date de télétransmission : 12/03/2025
Date de réception préfecture : 12/03/2025